

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

**MASTER**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les articles D 613-2 à D 613-4 du code de l'éducation relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'article D 613-6 du code de l'éducation relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu les articles D 612-33 à D 612-36 du code de l'éducation relatifs à l'attribution du grade de master ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;  
Vu l'avis conforme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;  
Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'Université d'Aix-Marseille, de l'Université Montpellier 1 à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. ILYA KHANTALIN, né le 16 octobre 1978 à SAINT PETERSBOURG (RUSSIE), en vue de son inscription au master ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES**, à finalité **RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE**, mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS SPORTIVES**, spécialité **BIO-INGÉNIERIE DES IMPLANTS ET DES TISSUS**  
*mention passable*

est délivré à **M. ILYA KHANTALIN**  
au titre de l'année universitaire 2015-2016, et confère le **grade de master**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 novembre 2016

*Le titulaire*

*Le Président*

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



N°

UAM

12154051

Yvon BERLAND

Bernard BEIGNIER

/2016201509137